

## ASBL ATOUTS CAMPS

13, Place l'Ilon

5000 NAMUR

Agréée par la Wallonie

pour la mise en place du label « Endroit de camp »



## Octroi du label

# Endroit de camp

Vu l'autorisation d'accueillir des mouvements de jeunesse délivrée par le Bourgmestre de Anthistes, Monsieur Michel Evans,

|  |   |
|--|---|
| L'autorisation                           | N°ECP040  |
| Est délivrée à                           | Monsieur Michel Raets   |
| Domicilié                                | La Chapelle 5, 4163 à Tavier                                      |
| Lui permettant                           | D'utiliser le label « Endroit de camp de type terrain »           |
| Pour le terrain                          | « <b>Le Spineux</b> », situé 50°511975N – 5°483501E à 4163 Tavier |
| Superficie                               | 2.5 hectares  |
| Capacité maximale autorisée par le label | 50 personnes  |

La validité de ce label est conditionnée par l'observation des prescriptions du Code wallon du Tourisme ; à défaut, le label peut être retiré.

**Le label est octroyé pour une durée prenant cours à dater de la présente et se terminant le 29/08/2032.**

Le 30/08/2022

Amélie Collard  
Secrétaire générale de l'ASBL Atouts Camps